

## Projet de centre de stockage des déchets d'Albitreccia : Une "lettre ouverte" au préfet

Rédigé par Charles Monti le Vendredi 27 Décembre 2013 à 00:14 | Modifié le Vendredi 27 Décembre 2013 - 00:32

A la suite de l'enquête publique concernant l'implantation d'un centre de stockage des déchets non Dangereux et de déchets Inertes sur le territoire de la commune d'Albitreccia (Corse-du-Sud) qui avait généré au printemps dernier une forte opposition de la part de la population, le comité Campa Indè Vaddi vient d'adresser un courrier au préfet de Corse pour lui faire part de ses inquiétudes avant la décision préfectorale, qui devrait être imminente. "En effet, même si l'enquête publique et le Coderst sont apparemment défavorables au projet, la situation de la corse en matière de déchets nous fait craindre une implantation dans l'urgence occultant les risques relatifs à la spécificité de ce territoire" explique le collectif..



Déjà en Mars dernier Campa Indè Vaddi avait manifesté son hostilité au projet

*"Au printemps dernier l'enquête publique concernant une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux et de Déchets Inertes sur la commune d'Albitreccia a généré une très forte opposition de la part de la population. Avant que la décision préfectorale ne soit prise, nous interpellons aujourd'hui, Monsieur le préfet et réaffirmons notre opposition à ce projet. Pourquoi nous sommes contre ce projet d'ISDND/ISDI ?*

*Parce qu'il y a des risques sur la potabilité de l'eau de la région Ajaccienne, via la pollution par les lixiviats du sol, du sous-sol, des cours d'eau affluents du Prunelli où se trouvent ces captages d'eau potable. Que le Prunelli est sous surveillance du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux et qu'il se jette à la mer en zone Natura 2000 ;*

*Parce qu'il y a des risques incendies alors que la commune est classée en « risque feux de forêt » et qu'il y a des hameaux et des villages à proximité qui sont enclavés dans un maquis haut et dense ;*  
*Parce que l'aéroport international Napoléon Bonaparte est situé à moins de 8 km au Nord Est du futur centre de stockage de déchets et que les données sur les collisions entre oiseaux et aéronefs à Ajaccio montrent que le taux d'incidents sérieux calculé sur une période de 10 ans est trois fois supérieur au taux national. Le risque aviaire ne peut être ignoré, d'autant plus que le secteur de Bellevalle est aussi un « point de sortie » pour l'aviation légère (dont les hélicoptères d'urgence !).*

*Parce qu'il y a des risques majeurs et des nuisances sur la D 302 qui n'est pas configurée pour un tel trafic industriel. Cette départementale touristique sinueuse et étroite, qui relie plusieurs villages, est*

*souvent soumise au verglas, au brouillard et parfois à la neige. Elle est aussi le lien social et économique de toute la vallée.*

*Parce qu'il y a des risques sur la santé, la qualité de l'air, la salubrité publique pour toutes les communes environnantes et des nuisances sonores et olfactives pour les riverains et usagers de la route ;*

*Parce qu'il y a des risques sur la faune et la flore où des espèces sensibles sont présentes, une destruction irréversible et programmée d'un environnement préservé, avec un impact visuel et paysager sans précédent ;*

*Parce qu'il y a un risque d'abandon du sentier de randonnée « Mare e Monti Sud » inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée avec des conséquences non négligeables sur l'économie locale ;*

*Parce qu'il y a des risques sur les exploitations agricoles existantes de toute une vallée, sur l'obtention des labels de qualité, et sur l'installation de nouveaux agriculteurs ;*

*Parce que notre île souffre d'un manque de terres agricoles et que le futur PLU en cours d'élaboration prévoit que ces terrains aient une destination naturelle et agricole. Cette terre fertile doit donc reprendre son activité agricole d'origine.*

*Parce qu'il y a un risque de désertion résidentielle et économique du territoire et de dévaluation du patrimoine ;*

*Parce que le risque zéro n'existe pas ;*

*Parce que cette politique d'enfouissement de déchets à perpétuité sans tri/valorisation préalable est incohérente par rapport au contenu de la loi « Grenelle II ».*

*Pour finir, parce que ce projet de poubelle géante, cumulé à la carrière de granite fraîchement autorisée, et à la carrière déjà en exploitation, le tout à quelques mètres les uns des autres transforme ce joli site en zone industrielle. Et que cela ne peut être sans conséquences humaines et environnementales.*

*Pour toutes ces raisons, nous considérons que cet endroit est inapproprié pour un tel projet. Consciente de l'urgence de la gestion des déchets de l'île, la population impactée appelle à un large soutien et reste mobilisée afin que soit trouvée une solution viable. Nous demandons qu'une délégation de riverains, professionnels et élus soient reçus en préfecture avant la décision finale."*

*En attendant la population reste mobilisée et prévoit de renouveler des actions par des rassemblements et des manifestations afin d'interpeller le préfet et de réaffirmer son opposition à ce projet.*

Source :

<http://www.corsenetinfos.fr>